

# TABLE RONDE NATIONALE SUR LE DROIT ADMINISTRATIF

## CES VOIX QUE NOUS N'ENTENDONS PAS

# ICAJ

Institut canadien  
d'administration  
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Auditoire : Membres des tribunaux • Juges • Praticiens • Professeurs • Étudiants

Le vendredi 11 juin 2021 | 11 h (heure de l'Est)

**PROGRAMME EN LIGNE**

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

## Aperçu

Dans le cadre de cette Table ronde nationale annuelle sur le droit administratif, nous souhaitons approfondir notre engagement en faveur d'une justice accessible.

Nous regarderons au-delà de l'approche « si vous le construisez, ils viendront ». Nous examinerons les outils à même de renforcer notre capacité à intégrer expérience, sagesse et savoir. Nous nous demanderons comment nous pouvons, en tant qu'institutions ayant un pouvoir considérable sur le sens de la justice et la façon dont elle est rendue, ouvrir des portes à ceux qui partagent le désir d'une justice mieux adaptée et plus efficace.

Joignez-vous à notre groupe constitué de membres de tribunaux administratifs, juges, avocats et universitaires afin d'aborder les sujets de l'heure en matière de droit administratif et d'œuvrer ensemble à la recherche de solutions.

## Coprésidents

*Michael Gottheil, avocat  
Chef de la Commission  
et des tribunaux  
Commission des droits de la  
personne de l'Alberta*

*Athanasios Hadjis  
Avocat-conseil principal  
Service canadien d'appui aux  
tribunaux administratifs*

*L'honorable juge  
James W. O'Reilly  
Cour fédérale; Président de l'ICAJ*



La participation  
à ce programme est  
reconnue pour les avocates  
et les avocats des provinces  
où la formation continue  
est obligatoire.

## HEURE DE DÉBUT EN FONCTION DES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

HP : 8 h HR : 9 h HC : 10 h HE : 11 h HA : Midi HT : 12 h 30

NOTE : Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est

### PROGRAMME | LE VENDREDI 11 JUIN 2021

**10 h – 10 h 45**

**CAFÉ VIRTUEL [OPTIONNEL]**

**10 h 45 – 11 h**

**CONNEXION ET OUVERTURE DU PROGRAMME EN LIGNE**

**11 h 15 – 11 h 30**

**MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION**

*Coprésidents*

- Michael Gottheil, avocat, chef de la Commission et des tribunaux, Commission des droits de la personne de l'Alberta
- Athanasios Hadjis, avocat-conseil principal, Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
- L'honorable James W. O'Reilly, juge à la Cour fédérale; président, ICAJ

**11 h 15 – 11 h 30**

**ENTRETIEN AVEC LA JUGE ROSALIE ABELLA: COURTE RÉTROSPECTIVE**

*Modérateur*

- L'honorable James W. O'Reilly, juge à la Cour fédérale; président, ICAJ

**11 h 30 – Midi**

**TÉMOIGNAGES**

*Conférencier*

- Michael McNeely, diplômé en droit, consultant en accessibilité, et instructeur en autonomie, Centre canadien Helen Keller

*Modérateur*

- Le professeur Philip Bryden, c.r., Chaire TransCanada en droit administratif et réglementaire, Faculté de droit, Université de l'Alberta

---

**Midi – 12 h 15**

**PAUSE**

---

**12 h 15 – 13 h**

**NOUS NE SOMMES PAS SEULS : TISSER DES LIENS AVEC LES COMMUNAUTÉS**

Pour beaucoup de personnes confrontées à des conflits ou à des défis juridiques ou ayant besoin d'accéder aux services des tribunaux, le premier geste n'est pas de visiter nos sites Web ni d'appeler nos services téléphoniques. Elles s'adresseront plutôt à des intermédiaires de confiance : les intervenants en justice communautaire. Julie Matthews, directrice générale de CLEO, et David Wiseman, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, ont mené et coécrit une étude empirique sur le large éventail de ressources communautaires qui, pour diverses raisons, n'ont pas été suffisamment prises en compte dans la recherche de solutions en matière d'accès à la justice. Au fil de cette séance, nous examinerons s'il est possible que les tribunaux travaillent en collaboration avec les organismes communautaires, afin d'harmoniser les méthodes de travail et de tirer parti de connaissances mutuelles, tout en demeurant autonomes.

*Conférenciers*

- Julie Matthews, directrice générale, Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO)
- Gary Stein, avocat, directeur général, Services juridiques communautaires d'Ottawa

*Modérateur*

- Michael Gottheil, avocat, chef de la Commission et des tribunaux, Commission des droits de la personne de l'Alberta

## **13 h – 13 h 20 SALLES DE DISCUSSION EN PETITS GROUPES**

### **13 h 20 – 14 h 05 L'INCLUSION DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS DE SERVICES**

Nous avons beau simplifier nos procédures et rendre nos documents lisibles, l'idée de s'engager dans le système de justice est intimidante pour beaucoup de gens. Dans certains cas, comme les appels en matière d'invalidité ou d'aide sociale, l'individu se heurte à l'État. Dans d'autres cas, comme dans les affaires liées à la réglementation ou à l'environnement, les intérêts de la communauté sont étendus, mais très peu organisés. En droit administratif, l'intérêt public, qui est au cœur de la législation, est presque toujours prépondérant. Quels outils ou techniques les tribunaux peuvent-ils utiliser pour garantir aux usagers un accès équitable et efficace ? Que pouvons-nous faire pour favoriser une plus grande participation du public lorsque pertinent, ou pour garantir que l'on atteigne les objectifs de politique publique en matière justice administrative ?

*Conférenciers*

- Sophie Lefebvre, avocate, directrice générale, Clinique juridique du Mile End
- Selwyn A. Pieters, avocat, Pieters Law Office (Ontario)
- Anita Szigeti, présidente et fondatrice, Anita Szigeti Advocates, Toronto

*Modératrice*

- Laverne Jacobs, professeure agrégée et vice-doyenne, Études supérieures et recherche, Faculté de droit, Université de Windsor

## **14 h 05 – 14 h 30 SALLES DE DISCUSSION EN PETITS GROUPES**

### **14 h 30 – 14 h 45 SÉANCE PLÉNIÈRE**

---

## **14 h 45 – 15 h 15 PAUSE DE TRENTE MINUTES**

---

### **15 h 15 – 16 h 15 L'INCLUSION DU POINT DE VUE DES ORGANISMES ET DES TRIBUNAUX**

Quelles mesures concrètes les tribunaux administratifs peuvent-ils prendre pour que leurs services soient plus accessibles ? Comment peuvent-ils améliorer leurs procédures ? Que peuvent-ils faire pour être plus créatifs ou plus en phase avec la loi ? Comment peuvent-ils favoriser la diversité ? Sommes-nous en mesure de matérialiser des changements institutionnels ? D'ici à ce que les changements soient mis en œuvre, que peuvent faire les organismes et tribunaux administratifs pour améliorer les choses ? Ce panel sera également l'occasion de partager les meilleures pratiques en vigueur.

*Conférenciers*

- Paul Aterman, président, Tribunal de la sécurité sociale du Canada
- L'honorable Mary Kate Harvie, juge au tribunal spécialisé dans l'ETCAF, Manitoba
- Paul Muldoon, avocat; ancien vice-président, Commission de révision de l'évaluation foncière, Ontario

*Modératrice*

- Lauren J. Wihak, avocate, McDougall Gauley LLP Barristers + Solicitors

### **16 h 15 – 16 h 30 SÉANCE PLÉNIÈRE AVEC QUESTIONS ET RÉPONSES**

### **16 h 30 – 16 h 50 RÉCAPITULATION**

*Animatrice*

- Patricia M. Barkaskas, formatrice et directrice académique, Indigenous Community Legal Clinic, Peter A. Allard School of Law, Université de la Colombie-Britannique

### **16 h 50 – 17 h MOT DE LA FIN**

*Coprésidents*

- Michael Gottheil, avocat, chef de la Commission et des tribunaux, Commission des droits de la personne de l'Alberta
- Athanasios Hadjis, avocat-conseil principal, Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
- L'honorable James W. O'Reilly, juge à la Cour fédérale; président, ICAJ

## VOTRE RÉSEAU JURIDIQUE MULTIDISCIPLINAIRE ET BILINGUE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'ICAJ est un organisme sans but lucratif indépendant qui rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Son approche multidisciplinaire couvre un large spectre. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés et prépare divers rapports et documents traitant de sujets approfondis. Ses services sont offerts dans les deux langues officielles.

### DEVENEZ MEMBRE ET :

- Économisez 150 \$ par programme en salle et comblez vos heures de formation continue
- Visionnez nos webinaires sans frais (35 \$ par webinaire pour les non-membres)
- Faites partie d'un réseau juridique multidisciplinaire et pancanadien
- Contribuez à l'amélioration du système de justice

<https://ciaj-icaj.ca/fr/adhesion/>

## Contactez-nous!

Veuillez nous contacter pour en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou pour contribuer à notre mission.

### Institut canadien d'administration de la justice

5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450  
Montréal, Québec, Canada  
H3S 1Z6

Tél. : 514 731-2855

Courriel : [icaj@ciaj-icaj.ca](mailto:icaj@ciaj-icaj.ca)



[www.ciaj-icaj.ca](http://www.ciaj-icaj.ca)

## NOUVELLES DATES

### LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LE DROIT



TARIF SPÉCIAL  
RÉSERVE TÔT



17-19 NOVEMBRE 2021  
VANCOUVER